

ver. Avec eux périrent des ecclésiastiques, des juges, des négociants, des nobles, des militaires, des ouvriers, enfin des personnes de tout rang, de tout sexe et de tout âge. Saint-Etienne compta plus de trente victimes parmi ses citoyens les plus recommandables.

Primidi, deuxième décade de ventôse an II (1^{er} mars 1794), le représentant Meaule vint à Saint-Etienne épurer la municipalité. Le renouvellement se fit en séance de la société populaire. Tous les membres du conseil passèrent à la censure. M. Just Fromage fut désigné maire. Sous son administration les terroristes commencèrent à perdre de leur influence. Pignon, le plus chaud des républicains, le premier de la république, comme l'appelait un de ses partisans, fut même poursuivi, et l'officier municipal Fauriel en quitta son écharpe de dépit. Ce dernier (1), qui s'est acquis un nom célèbre dans les lettres, avait alors des opinions très exaltées. Elevé par M. Dagier, procureur syndic du district (2), il se trouva constamment en opposition avec son maître, homme de courage et d'énergie, mais d'opinions modérées.

Nous arrivons au 9 thermidor an II (27 juillet 1794), à la chute de Robespierre et des tyrans qui opprimaient la France. Les différentes administrations de la ville de Saint-Etienne commençaient à être purgées de tous ces hommes qui l'avaient pressurée. Le 14 frimaire au III (4 décembre 1794), M. Maurice Prandièrè remplit les fonctions de maire, et, après lui, le 24 nivôse suivant (13 janvier 1795), M. Peyret-Boucharlat fut nommé à sa place, mais il n'accepta pas.

Déjà, à cette époque, le directoire du district avait pour président M. Royet-Chapelon, homme respecté de tous les

(1) Auteur de *l'Histoire de la Gaule Méridionale* et d'autres ouvrages pleins d'érudition.

(2) Depuis juge à Montbrison, et auteur de *l'Histoire des Hôpitaux de Lyon*. Voyez sa notice biographique, tom. XI, pag. 232 de la *Revue du Lyonnais*.